



**FORMULAIRE 4.5 - FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)  
RAPPORT DE FIN DU PROJET**

**PAYS: GUINEE**

**PÉRIODE CONSIDÉRÉE: Novembre 2014 à décembre 2016**

**Intitulé du Programme & Numéro du Projet**

Intitulé du Programme: Projet d'Appui à la prévention et à la gestion des conflits dans les zones minières en Guinée

Numéro du Programme (*le cas échéant*) 000623217

Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):<sup>1</sup> 00092437

**Entités participantes de l'ONU**

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme:

Programme des Nations Unies pour le Développement  
PNUD

Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

**Partenaires d'exécution**

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:

- Ministère des Mines et Géologie ;
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques ;
- Chambre des Mines de Guinée ;
- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance ;
- OSC/ONG locales.

**Budget du Programme/Project (en dollars US)**

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)

**PNUD : 610.970 USD**

**HCDH : 213.518,5 USD**

**UNFPA: 175.480 USD**

Contribution gouvernementale

(*le cas échéant*)

**N/A**

Autres contributions

(donateurs) (*le cas échéant*)

**TOTAL: 999.968,5 USD**

**Durée du Programme**

Durée totale (*en mois*) 26 mois

Date de démarrage<sup>2</sup>  
(*jour/mois/année*) Novembre 2014

Date de fin prévue à l'origine<sup>3</sup> Janvier 2016  
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle<sup>4</sup>  
(*jour/mois/année*) 31 décembre 2016

<sup>1</sup> Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

<sup>2</sup> La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>3</sup> Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

<sup>4</sup> S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

**Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours**

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui     Non    Date:

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui     Non    Date:

**Rapport soumis par**

Nom: Gédéon Behiguim

Titre: Chargé de programme gouvernance et consolidation de la paix

Organisation participante (principale): PNUD

Courriel: [gedeon.behiguim@undp.org](mailto:gedeon.behiguim@undp.org)

## PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

### 1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet a contribué:

**Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué.**

1- Des changements de comportements individuel et structurel sont opérés consécutif à une meilleure compréhension de la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la formulation d'une politique nationale en la matière.

2- Un climat paisible et propice aux activités minières est instauré dans les zones minières aux fins d'un développement économique inclusif et durable en respectant les droits humains des populations riveraines dans un contexte de paix.

**Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué.**

# de solution apportées par le mécanisme d'alerte précoce et de réponses rapides aux incidents et dysfonctionnement rapportés par le dispositif d'observation ; # de conflits enregistrés et traités dans les zones minières par les CCLM ;

# de mesures de prévention, de gestion et de résolution pacifique de conflits

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: conforme au plan

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

**Description du résultat 1:** Un climat paisible et propice aux activités minières est instauré dans les zones minières aux fins d'un développement économique inclusif et durable en respectant les droits humains des populations riveraines dans un contexte de paix. Ce résultat contribuera au renforcement d'un espace favorable au développement des activités minières permettant ainsi d'assurer une croissance au niveau local et national.

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** conforme au plan

#### État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit 1 : Le mécanisme national de veille et d'alerte précoce dans les zones minières est renforcé à travers l'installation de 40 CCLM, comprenant 973 membres (109 femmes, soit 11%), complétant ainsi le nombre de CCLM à 82. Renforcement des capacités des 82 CCLM à travers la formation de ses membres sur les techniques de prévention et gestion des conflits, la prise en compte des droits de l'homme dans la prévention et gestion des conflits et la dotation en équipement informatique et outils de reporting.

Renforcement du dispositif de lutte contre les VBG, à travers l'élaboration et la mise à disposition d'un guide sur la procédure de prise en charge des cas de VBG (POS), la réhabilitation et l'équipement de cinq (5) cellules de lutte contre les VBG dans les

commissariats ou postes de gendarmerie de Tougué, Sigui, Mandiana, Kérouané et Boké, et la formation de 20 OPJ sur les techniques de prévention et de prise en charge judiciaire des cas de VBG.

### **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

L'information, la sensibilisation et la formation à l'intention de 410 membres des 82 CCLM et des populations riveraines des sites d'exploitation minières sur la prise en compte des droits de l'homme dans la prévention et gestion des conflits, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie de communication à travers des émissions radios interactives et des Spots radio/TV d'éducation à la non-violence, ont contribué à l'instauration et au renforcement d'un climat de paix favorable à l'exploitation minière.

Cette réalité est attestée dans certaines zones telles que Boffa, Banankoro (Kerouane). Cette information a été fournie par les représentants des sociétés minières de ces localités. Par ailleurs le Ministère des mines reconnaît avoir trouvé une sorte de relais dans ces CCLM pour la résolution des conflits, réduisant leur déplacement et implication directe.

Les CCLM se sont employés à faire changer les opinions des citoyens de ces localités en faisant ressortir tout l'intérêt que requièrent ces opérations minières et géologiques en termes d'opportunités de développement. Entre autres, comme points avancés le respect de la clause de la négociation au niveau local, la prise de conscience des communautés et, le renforcement des mesures coutumières relatives à la cohabitation pacifique avec les sociétés Minières. Certains membres des CCLM participants à l'atelier de capitalisation des acquis des CCLM de décembre 2016 en ont témoigné.

Dans certaines localités, les CCLM ont contribué à la mise en place des comités de veille, de commissions d'évaluation et de compensation des communautés impactées, à l'acquisition à la base des grilles de compensation, la signature obligatoire des certificats de perturbation des sols entre les sociétés minières, les autorités locales et les communautés.

La maîtrise des relations communautaire, la confiance acquise des populations et des sociétés et l'expérience dans la prévention et la gestion des conflits sont autant d'impacts à relever au bénéfice du projet.

La mise à disposition des fiches de collecte de données sur les conflits, les solutions apportées, le modèle-type de rapports périodiques, ainsi que la dotation en équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, etc.) constituent des éléments importants de la capacité de fonctionnement de l'observatoire national des CCLM mis en place en décembre 2016.

En conclusion, tel que reconnu par certaines sociétés minières et parties prenantes, les CCLM ont contribué, même de façon insuffisante, à la consolidation de la pays et à l'instauration d'un climat paisible favorable à l'exploitation minière.

### **Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Le projet aurait pu atteindre des résultats plus importants n'eut été :

- la crise sanitaire liée à la Fièvre Hémorragique à Virus Ebola (FHVE) et les limites de déplacement et de réunion consécutifs à l'état d'urgence sanitaire,
- les fréquentes crises socio-politiques (notamment autour des élections présidentielles d'octobre 2015) liées à la mise en œuvre des accords politiques,
- le recrutement tardif de l'équipe de gestion du projet (plus de 6 mois),
- les limites de l'approche dans la mise en œuvre du projet en général et de l'observatoire national des CCLM en particulier.

Ces raisons ont conduit l'équipe du projet, en concertation avec le Ministère des Mines et de la Géologie, à solliciter du Comité de pilotage du PBF une prolongation de sa durée de mise en œuvre, sans incidence financière, de janvier à décembre 2016.

### **Description du résultat 2:**

Des changements de comportements individuel et structurel sont opérés, consécutifs à une meilleure compréhension de la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la formulation d'une politique nationale en la matière. Il s'agit ici de favoriser un comportement éthique et transparent qui est en phase avec le développement et le bien-être de la société, tout en tenant compte des attentes des parties prenantes. Cette politique doit être conforme à la loi et aux normes internationales de comportement, applicable et intégrée à toutes les organisations.

### **Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** en décalage

#### **État d'avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

Etude de perception sur la gestion des ressources minières a été réalisée.

Une étude de base sur la RSE en Guinée a été réalisée. Celle-ci a conduit à l'élaboration et à la validation technique d'un projet de Politique nationale sur la RSE assorti d'un plan d'action. L'atelier national sur la RSE a été réalisé en janvier 2017, a regroupé plus d'une centaine de participants.

Ces outils et les approches RSE ont fait l'objet d'une large vulgarisation à travers les 5 groupes thématiques sur le secteur minier dans le cadre du processus RMDI et des différents ateliers regroupant les parties prenantes

#### **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

L'étude de perception a permis de recueillir l'opinion des exploitants industriels et artisanaux, les populations riveraines des sites miniers et des autorités sur la

responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur minier, et de favoriser un dialogue entre les différentes parties prenantes afin de renforcer la performance globale du secteur.

Le projet de Politique nationale de la RSE dans le secteur minier, élaboré avec l'implication de toutes les parties prenantes, permettra de contribuer à l'instauration d'un équilibre entre les actions obligatoires et volontaires afin que le secteur minier guinéen participe toujours plus à la lutte contre la pauvreté et au développement durable du pays. Il est bâti autour des thématiques suivantes : le respect des droits humaine, la protection/gestion environnementale, la performance sociale, la participation active des parties prenantes, l'information et la communication, le droit du travail et le contrôle sur la chaîne de valeur, le contenu local, la transparence et la collaboration à la lutte contre la corruption, et l'évaluation RSE (audits et reddition de comptes).

Le projet a permis de jeter les bases d'une meilleure compréhension des rôles et responsabilités des différents acteurs dans les localités minières, ce qui permettra de réduire les risques de conflits dans les zones minières.

### **Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Le projet aurait pu atteindre des résultats plus importants n'eut été :

- la crise sanitaire liée à la Fièvre Hémorragique à Virus Ebola (FHVE) et les limites de déplacement et de réunion consécutifs à l'état d'urgence sanitaire,
- les fréquentes crises socio-politiques (notamment autour des élections présidentielles d'octobre 2015) liées à la mise en œuvre des accords politiques,
- le recrutement tardif de l'équipe de gestion du projet (plus de 6 mois),
- les limites de l'approche dans la mise en œuvre du projet en général,
- le non-respect des engagements de certains partenaires du projet (UNECA, UN Economic Commission for Africa), ainsi que les contraintes de planifications du côté du gouvernement (tenue du forum sur la RSE).

Ces raisons ont conduit l'équipe du projet, en concertation avec le Ministère des Mines et de la Géologie, à solliciter du Comité de pilotage du PBF une prolongation de sa durée de mise en œuvre, sans incidence financière, de janvier à décembre 2016.

### **Description du résultat 3:**

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** en decalage

**État d'avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

### État d'avancement du résultat

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

### Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

### Description du résultat 4:

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** en decalage

### État d'avancement des produits

*Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

### État d'avancement du résultat

*Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?*

### Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?*

## 1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Rapports de mise en place et de formation des CCLM. Les médias (TV nationale et radios rurales, communautaires et radios privées) ont procédé à une large couverture, relayant ainsi aux populations, les messages clés de non-violence transmis par les parties prenantes du projet, Stratégie de communication sur la non-violence dans les zones minières et la RSE. Rapport de l'étude de perception sur la gestion des ressources minières. rapport d'étude de base sur la RSE en Guinée, projet de</p>
--	---

	<p>politique nationale RSE dans le secteur des mines et plan d'action.</p> <p>Le plan d'action stratégique sur le secteur minier, incluant la RSE, a été validé au cours de la table ronde nationale sur le secteur minier en Guinée (processus RMDI).</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires:</u> Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet a permis de combler un déficit budgétaire en finançant la formation et l'équipement des 82 CCLM mis en place par un Arrêté conjoint des ministres en charge des mines et de l'Administration du territoire, depuis plus de 2 ans.</p> <p>Il permet également de répondre à un besoin crucial de communication sur la non-violence et la RSE en direction des populations et exploitants dans les sites d'exploitation minière.</p> <p>La gestion des conflits dans les zones minières est essentiel pour l'Etat Guinéen afin de préserver un climat social propice à l'exploitation minière qui constitue 76,3% des recettes d'exportations (2015), et 22% du PIB (2015).</p>
<p><u>Effets catalytiques:</u> Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>La mise en oeuvre du projet a permis de révéler l'interet et la nécessité de créer un environnement favorable (paisible) à l'exploitation minière. Dans ce domaine d'autres partenaires, notamment la GIZ et le CECI se sont engagés dans le soutien aux communautés locales dans le secteur dans la région de Boké.</p> <p>Il existait une perception relativement négative des sociétés minières par les communautés riveraines qui attendaient d'elles les solutions à l'ensemble de leurs problèmes. Le processus participatif d'élaboration du projet de politique de Responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur minier a permis aux communautés participantes et aux différents acteurs locaux de réaliser que les entreprises minières n'avaient pas vocation à se substituer à l'Etat et que certaines demandes des communautés sont au-delà des responsabilités de ces sociétés, mais de celle de l'Etat. Ainsi les attentes et frustrations diverses des communautés à l'encontre des sociétés ont été relativisées contribuant ainsi à décriper des tensions potentielles. Cette incompréhension était une source de conflits fréquents</p> <p>Le Ministère des Mines et de la Géologie envisage avec l'appui de certaines sociétés minières la mise en place et le renforcement technique des CCLM dans des zones ou ce dispositif n'existe pas comme à Kamsar.</p> <p>Une évaluation de l'ensemble des CCLM et de l'observatoire national est prévue par le MMG en vue d'identifier les insuffisances et d'y apporter les solutions idoines.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation:</u> Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation</p>	<p>La Guinée sera le premier pays de la sous-région à disposer d'une politique nationale RSE. Cette politique sera directement issue de ce projet mené en étroite coordination avec le Gouvernement</p>



<p>de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>et le Centre Africain pour le Développement Minier (CADM). Cette politique permettra de promouvoir une exploitation minière responsable et une gestion durable des ressources naturelles, dans le respect des droits de l'Homme, et de limiter les conflits autour des zones minières, source d'instabilité en Guinée.</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable à la fin du projet? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le score sur l'égalité entre les sexes (Gender Marker ) de niveau 2 attribué au début du projet est toujours valable.</p> <p>Le gender marker 2 a été attribué à ce projet en raison du volet lutte contre les VBG.</p> <p>La politique RSE est sensible au genre. Ce volet du projet a bénéficié de l'appui de la spécialiste genre et consolidation de la Paix (projet GPII) qui a validé le projet de politique RSE.</p>

**1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR :** Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (300 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
<b>Résultat 1</b> Un climat paisible et propice aux activités minières est instauré dans les zones minières aux fins d'un développement économique inclusif et durable en respectant les droits humains des populations riveraines dans un contexte de	Indicateur 1.1 # de solution apportées par le mécanisme d'alerte précoce et de réponses rapides aux incidents et dysfonctionnements rapportés par le dispositif d'observation	Niv réf. : 0 (octobre 2014)	Cible : 70%	2016: ND	La formation des membres des CCLM a été bouclée en fin nov. et la mise en place de l'observatoire (courant déc. 2016), la collecte et le traitement des données n'a pu s'effectuer	
	Indicateur 1.2 # de conflits enregistrés et traités dans les zones minières par les CCLM	Niv ref: 0	Cible : 70% des conflits traités/ résolus	2016: ND	La formation des membres des CCLM a été bouclée en fin nov. et la mise en place de l'observatoire (courant déc. 2016), la collecte et le traitement des données n'a pu s'effectuer	

paix.						
Produit 1.1 Le mécanisme national de veille/alerte précoce dans les zones minières est renforcé	Indicateur 1.1.1 # de structures de veille constituées, formées et fonctionnelles tenant compte de la dimension genre	Niv ref: 42	Cible: 82	2016 : 40 CCLM installés (973 membres dont 109 femmes, soit 11%). 410 membres des CCLM formés en DH		
	Indicateur 1.1.2 70% des conflits repertoriés sont traités au sein des cadres de concertation et de dialogue mise en place au niveau local (CCLM) et national	Niveau de référence : 0	Cible : 70% des conflits	2016 : ND	La formation des membres des CCLM a été bouclée en fin nov. et la mise en place de l'observatoire (courant déc. 2016), la collecte et le traitement des données n'a pu s'effectuer	
Produit 1.2	Indicateur 1.2.1					
	Indicateur 1.2.2					
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
<b>Résultat 2</b> Des	Indicateur 2.1 Nombre d'acteurs					

changements de comportement individuel et structurel sont opérés grâce à l'amélioration des connaissances, le respect des normes sociales et à la mise en place d'outils, de structures, de mécanismes et de dispositifs efficaces de prévention et résolution pacifique de conflits	(par sexe) du secteur minier sensibilisés sur la RSE au niveau national et local.					
	Indicateur 2.2 % des structures de dialogues/Opérations entre les communautés, l'Etat et les miniers.  % de convention prenant en compte le respect des droits de l'homme et ceux des communautés riveraines ainsi que les compagnies minières	Niv réf. :		0  Inconnu		
Produit 2.1 Le cadre de formulation	Indicateur 2.1.1 Nombre d'acteurs (par sexe) du	Niv ref. : 0	300 dont 1/3 de femmes	2016 : 171 (26 femmes) informés sur la RSE		

de la politique nationale sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est créé	secteur minier sensibilisés sur la RSE au niveau national et local.					
	Indicateur 2.1.2 % des structures de dialogues/ Opérationnelles entre les communautés, l'Etat et les miniers.	ND	70%	2016 : 82 CCLM		
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1 2.1.3 % de convention prenant en compte le respect des droits de l'homme et ceux des communautés riveraines ainsi que les compagnies minières	ND	70%	2016 : ND	Situation non encore disponible auprès du Ministère des Mines et de la Géologie	
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					

<b>Résultat 3</b>	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
<b>Résultat 4</b>	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					

	Indicateur 4.3.2					
--	------------------	--	--	--	--	--

## PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

### 2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	<p>La Communication pendant le processus d'élaboration de la RSE a permis de mettre en évidence l'amalgame entre les responsabilités régaliennes de l'Etat et les obligations des sociétés minières.</p> <p>Le processus participatif d'élaboration du projet de politique de Responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur minier a permis aux communautés participantes et aux différents acteurs locaux de réaliser que les entreprises minières n'avaient pas vocation à se substituer à l'Etat et que certaines demandes des communautés sont au-delà des responsabilités de ces sociétés, mais de celle de l'Etat. Ainsi les attentes et frustrations diverses des communautés à l'encontre des sociétés ont été relativisées contribuant ainsi à décriper des tensions potentielles. Cette incompréhension et ces amalgames étaient une source de conflits fréquents.</p>
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	<p>La fonctionnalité des CCLM est en grande partie tributaire de la représentativité de ses membres et de leur crédibilité morale auprès des communautés. L'arrêté fixant la composition des CCLM avait instauré un nombre élargi, d'une trentaine de représentants, mais en réalité, la fonctionnalité est souvent supportée par une dizaine ou une quinzaine de personnes engagées et crédibles aux yeux de la population, en dehors de leurs fonctions éventuelles.</p> <p>La composition pré-définie n'est peut être pas nécessaire un atout, et il devrait être exploré des compositions ad-hoc pour s'assurer de la représentativité des CCLM.</p>
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	<p>Le projet a mis en place les CCLM sans avoir préalablement conçu ou mis en place un mécanisme de rapportage clair de ces structures (Observatoire).</p> <p>L'Observatoire, censé jouer ce rôle, a été mis en place en décembre 2016, ce qui n'a pas permis de mesurer l'efficacité des CCLM.</p> <p>Les outils et les mécanismes de reporting doivent être conçus et développés au plus tôt de la vie d'un projet.</p>
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

### 2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)



Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plait, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

## PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

### 3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet ont été en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: conforme au plan

Si les dépenses ont été en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Veuillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.<sup>5</sup>

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
<b>Résultat 1: Des changements de comportement individuel et structurel sont opérés</b>					
Produit 1.1	Le mécanisme national de veille/alerte précoce dans les zones minières	PNUD	386 000	389 193.80	
		UNFPA	164 000	164 000	
		HCDH	150 000	150 000	
Produit 1.2					
Produit 1.3					
<b>Résultat 2: un climat paisible et propice aux activités minières sera instauré dans les zones minières aux fins d'un développement économique inclusif et durable en Guinée respectant les droits humains des populations riveraines et dans un contexte de paix.</b>					
Produit 2.1	le cadre de formulation de la politique nationale sur le responsabilité	PNUD HCDH	185 000 49 550	115 406.85 49 550	

<sup>5</sup> Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

	sociétale des entreprises (RSE) minières est créée				
Produit 2.2					
Produit 2.3					
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					
Produit 4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:			928 000	868 150,65	

### 3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

*Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements apportés au projet (quel type et quand) (2 000 lettres maximum):*

Ce projet a été mis en œuvre conjointement par le PNUD, le HCDH, et l'UNPFA avec comme agence lead le PNUD. Si le Ministère des Mines et de la Géologie a été impliqué dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet dans un souci d'appropriation, le Comité de suivi et de coordination ne s'est pas réuni fréquemment.

Le projet a fait l'objet d'extensions et d'une révision budgétaire en octobre 2016.